



CARTE D'IDENTITÉ et / ou PASSEPORT

Dépôt de dossier le :

ORIGINAL + PHOTOCOPIES de toutes les pièces justificatives,
si délivré en mairie 0.15 €/photocopie noir et blanc

Dépôt du dossier sur rendez-vous uniquement
ville-royan.fr / services en ligne / demandes de rdv passeports et cartes d'identité

1 - FORMULAIRE CERFA (remis en mairie ou à télécharger) : 1^{ère} page à RENSEIGNER, DATER ET
SIGNER à l'encre noire et 1 lettre majuscule par case

OU

PRÉ-DEMANDE A FAIRE EN LIGNE : un numéro de pré-demande vous est remis à la fin de
l'enregistrement :

<https://www.service-public.fr/ou>
<https://predemande-cni.ants.gouv.fr> ou
<https://predemande-passeport.ants.gouv.fr>

2 - JUSTIFICATIF D'ÉTAT CIVIL :

- Passeport ou Carte d'identité en cours de validité ou périmé de moins de 5 ans **OU**
- Acte de naissance de moins de 3 mois avec filiation complète et mis à jour éventuellement par les mentions de mariage, divorce, etc...ou pour tout changement d'état civil (à demander à la mairie du lieu de naissance en indiquant les noms et prénoms des parents – **A FOURNIR IMPÉRATIVEMENT EN L'ABSENCE DE PASSEPORT**

si PERTE : déclaration établie en mairie lors du dépôt du dossier

si VOL : déclaration établie par le commissariat

ÉVENTUELLEMENT

- si l'indication de la mention VEUVE est demandée : acte de décès
- si l'indication du NOM D'USAGE est demandée EN CAS DE DIVORCE : Jugement de divorce ou autorisation écrite légalisée de l'ex-époux
- si l'indication du NOM D'ÉPOUSE est demandée : acte de mariage ou acte de naissance avec mention de mariage
- si suppression du nom d'épouse, fournir acte de mariage avec mention de divorce

3 - JUSTIFICATIFS DE DOMICILE datant de moins D'UN AN (relance, échéancier, duplicata)

- Facture Téléphone fixe ou mobile, Eau, Assainissement, Gaz, Electricité,
- Avis d'échéance de loyer ou quittance de paiement de l'OPH
- Impôt sur le revenu, certificat d'imposition ou de non-imposition, taxe d'habitation, taxe foncière, titre de propriété,
- Quittance cantine, crèche, ordures ménagères,
- si vous êtes hébergé(e) : lettre de l'hébergeant signée certifiant que vous habitez chez elle depuis le (**vous devez y être hébergé(e) depuis plus de 3 mois**) + l'un des justificatifs d'adresse énuméré ci-dessus au nom de l'hébergeant + photocopie de sa pièce d'identité recto-verso

POUR LES ENFANTS MINEURS :

- ✓ **si garde alternée :**
 - justificatif de domicile des 2 parents
 - pièce d'identité des 2 parents
 - convention conclue entre les parents ou jugement (*original*)

4 - 1 photo couleur (moins de 6 mois) de face et tête nue (format 35 x 45 mm)

5 – timbre fiscal : achat dans un bureau de tabac, Trésor public, Centre des Impôts ou sur le site Internet – timbre fiscal électronique « timbres.impots.gouv.fr » : fournir le numéro qui vous a été remis.

Carte d'identité GRATUITE pour 1^{ère} carte et si restitution sinon **25 € en timbres fiscaux**

MAJEURS : VALIDITE 15 ANS - MINEURS : VALIDITE 10 ANS

Passeport

86 € POUR UNE PERSONNE MAJEURE : VALIDITE 10 ANS
42 € POUR LES MINEURS DE 15 ANS ET PLUS : VALIDITE 5 ANS
17 € POUR UN MINEUR DE MOINS DE 15 ANS : VALIDITE 5 ANS

RETRAITS SANS RDV :

Lundi 9h00 à 12h15
Mercredi 9h00 à 12h15 et 14h00 à 17h00
Vendredi 14h00 à 16h15